

Remise en service de votre installation Gaz

Chère Cliente, Cher Client,

Les travaux ou évènements qui nous ont contraints à interrompre la livraison de gaz sur votre installation intérieure sont terminés.

En votre absence et pour des raisons de sécurité, **nous avons fermé le robinet de votre compteur gaz.**

Vous pouvez remettre en service votre installation gaz en procédant comme indiqué sur ce document.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par cette coupure de gaz.



1. Vérification

Vérifiez que tous les robinets alimentant vos appareils gaz (chaudières, plaque de cuisson...) sont fermés.



2. Identification

Identifier votre compteur (A), son régulateur (B) ainsi que son robinet de coupure (C).



Si vous habitez une maison individuelle :

> Il se trouve généralement dans un coffret côté rue.

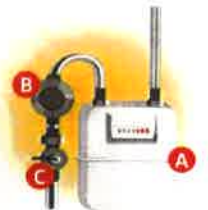


Si vous habitez un immeuble collectif :

> Il se trouve à l'extérieur de votre logement (généralement dans un placard situé sur le palier).

> Le n° d'identification inscrit au niveau du robinet de compteur est normalement reporté sur le chambranle de votre porte d'entrée.

Le n° du logement peut également être reporté sur le compteur.



3. Ouverture du robinet du compteur

Ouvrez **lentement** le robinet de votre compteur, en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Réarmement du régulateur

Réarmez votre régulateur en tournant votre bouton de réarmement tout en le maintenant enfoncé (voir verso les différents modèles de régulateurs).



> Votre installation est désormais alimentée en gaz

5. Allumez un de vos appareils, soit :

- > Ouvrez le gaz de votre gazinière et allumez un feu (Attendre le temps nécessaire pour obtenir une flamme stable).
- > Mettez sous tension électrique et en position marche votre chaudière (pour certaines chaudières, maintenez le bouton d'arrivée gaz et appuyer sur le bouton d'allumage).

Note : Sur les installations intérieures des clients, un robinet de sécurité (ROAI ou DDS) est mis en place en amont de chaque équipement Gaz. Si le dispositif de sécurité a déclenché sur ces équipements, il est nécessaire de le réarmer avant d'allumer les appareils.

> Pour cela, il suffit de fermer puis rouvrir la vanne de ce dispositif 3 fois consécutivement pour effectuer ce réarmement.

6. En cas de difficultés, vous pouvez contacter notre technicien au :

Nom du Technicien :

Numéro de téléphone du Technicien :

Identification et Réarmement du régulateur

> Réarmement des différents modèles de régulateurs existants



Marque Mesura : Tourner le levier dans le sens de la flèche rouge pour l'amener en position horizontale. Puis remettre le levier dans sa position verticale initiale.



Marque Clesse-Mandet : Tourner le levier dans le sens de la flèche rouge pour l'amener en position « verticale haute ». Puis ramener le levier dans sa position « verticale basse » initiale



Marque Francel : Basculer le levier de couleur verte dans le sens de la flèche rouge (vers le bas) pour l'amener en position verticale. Puis ramener le levier dans sa position horizontale initiale.



Marque Fisher ou Francel : Appuyer sur le bouton rouge (vers le bas), puis le relâcher.



Marque Clesse-Mandet : Tirer sur le levier pour l'amener en position horizontale. Puis abaisser le levier contre le régulateur pour le remettre dans sa position initiale.



Marque Briffault: Appuyer sur le bouton repéré par la flèche rouge, puis le relâcher.



Marque Mesura : Tourner le levier rouge vers la droite (dans le sens de la flèche) pour l'amener en position horizontale. Puis remettre le levier dans sa position initiale.



Marque Briffault : Appuyer sur le bouton repéré par la flèche rouge, puis le relâcher.



Marque Mesura : Tourner le levier vert dans le sens de la flèche rouge, pour l'amener vers l'avant. Puis remettre le levier dans sa position initiale.

Légende :

 Sens du mouvement à réaliser en vue de réarmer le régulateur